

## Expérience de résilience des personnes adultes vivant avec une poche de colostomie

BIBALOU LÉONCE Gaël

Emmanuel MOUSSONE

*Le département de Gestion financière à l'université de Lisala (UNILIS), République Démocratique du Congo.*

### RESUME

Ce projet de recherche a pour objectif de mettre en exergue l'incidence du taux de bancarisation sur le Financement des entreprises gabonaises, de montrer explicitement son impact sur l'augmentation d'emploi, des recettes fiscales et de montrer l'incidence des revenus salariaux bancaires sur le nombre d'entreprises créées. Pour réaliser ce travail, nous avons fait une étude économétrique qui a consisté à tester un modèle à partir du logiciel E- VIEWS sur la base de la méthode des moindres carrés ordinaires. Comme nous l'avons dit précédemment dans la méthodologie, nous avons retenu le modèle linéaire générale (ou modèle de régression multiple) pour la vérification de chaque hypothèse. Ce modèle permet d'expliquer un phénomène économique à partir d'une ou plusieurs variables exogènes (explicatives). Pour la validation des résultats les tests statistiques ont été effectués, notamment le test de significativité des variables et le test de significativité global du modèle ; il s'agit du test de student et celui de Fisher. Ainsi, après notre analyse et sur la base des données disponibles à notre disposition, nous sommes arrivés à des résultats suivants qui confirment nos hypothèses. La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 1%. Par conséquent la variable taux de bancarisation a une influence sur les crédits accordés aux entreprises, les recettes fiscales, l'augmentation d'emploi et les entreprises créées.

**Mots-clés :** taux de bancarisation, financement, crédit accordé, entreprises Gabonaises, emplois créés, recettes fiscales.

---

Soumis le : 14 mai, 2025

Publié le : 28 août, 2025

Auteur correspondant : BIBALOU LÉONCE Gaël

Adresse électronique : [bibalouhans@yahoo.fr](mailto:bibalouhans@yahoo.fr)

Ce travail est disponible sous la licence

Creative Commons Attribution 4.0 International.



## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Contexte et problématique de recherche

Le secteur bancaire occupe une place importante dans le financement de l'économie de tous les pays quel que soit leur niveau de développement. En dépit de la désintermédiation intervenue dans les années 1980 et l'adoption croissante de la finance directe, les institutions bancaires continuent de jouer un rôle important dans la collecte des ressources financières et dans la satisfaction des besoins de financement. L'épargne des agents économiques, plus particulièrement des ménages bancarisés est mobilisée par les banques qui l'injectent dans le système économique sous forme de concours bancaires. L'utilisation de la part du secteur bancaire dans le crédit domestique à l'économie comme indicateur permet de mesurer le niveau de bancarisation de l'économie.

Le taux de bancarisation représente la part de la population ayant un compte en banque. Il existe une corrélation positive forte entre ce taux et le PIB par habitant. De façon générale, le taux est élevé pour les pays développés et, bas, très bas pour les pays en voie de développement (PED). En France, il est estimé à 99% pour les ménages (Fédération Bancaire Française, 2019) et supérieur à 95% en Allemagne et en Espagne (Rapport annuel de l'observatoire de l'inclusion bancaire 2016). Dans l'UEMOA, le taux est en moyenne de 19,3% (BCEAO, Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA 2018). En zone CEMAC il est évalué à 14,6% (BEAC, enquête sur l'inclusion financière en zone CEMAC 2019). Au Gabon, particulièrement, le taux de bancarisation reste très faible puisque seulement 30 % de la population a accès à un compte (Agence France trésor et Direction générale du Trésor du Gabon 2020).

De plus, l'activité économique se déploie suivant un certain nombre de phases qui sont entre autres l'épargne, l'investissement, la production et la consommation. De ce fait, si les banques ne disposent pas d'une épargne intérieure suffisamment importante capable de financer dans de très larges proportions les investissements des entreprises, ces dernières ne pourraient guère produire ; donc crée la richesse et par conséquent l'Etat ne pourrait les imposer au titre de l'impôt sur les revenus (IS, IRPP) afin de renflouer ses caisses. En l'absence de production, les ménages ne pourraient également consommer, une fois encore les entreprises ne pourraient reverser à l'Etat l'impôt sur la consommation (CSS, TVA, DD, DRSS, CFP, TPS) : c'est à cet effet que le taux de bancarisation impacte fortement le financement des entreprises et a des effets d'entraînement sur le PIB et la croissance économique.

<sup>1</sup>En outre, le système monétaire et financier gabonais comprend la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), les banques commerciales (BGFI Bank, BICIG, UGB, Citibank, ORA Bank, BHG, Poste Bank, Eco Bank et UBA). A ce titre, les services de soutien au secteur privé comprennent notamment : le Ministère pour la promotion des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI), l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI) et le Fonds Gabonais d'Investissements stratégiques (FGIS). Au regard du fonctionnement de ces institutions, tout porte à croire que le volume d'aide accordée aux

<sup>1</sup>Source : Ministère de l'économie, agence de promotion des investissements privés en 2010 traitement de la Direction générale des PME, Mars 2011

Source : CDE , 2012 Traitement de la Direction .ENEC 2010,DGRH , DGS et DG PME  
ANPI-GABON, 2018

PME/PMI garantit une certaine efficacité mais les plaintes constantes des PME/PMI face à l'accès au financement bancaire et aux subventions Etatiques semble réfuter cette allégation.

Le secteur privé a été identifié comme moteur de croissance économique forte, diversifié et bénéfique aux pauvres par le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) du pays. Aussi, faut-il lever les contraintes pesant sur ce secteur, qui sont très fortes selon Doing Business qui classe le Gabon au 169ème rang sur 189 pays en 2019 pour la facilité à faire des affaires. Les contraintes structurelles liées au cadre juridique et réglementaire et à la disponibilité des services de base freinent l'attrait des investisseurs privés dans des filières identifiées comme potentiellement porteuses de valeur ajoutée. Par ailleurs, le poids du secteur privé (hors entreprises étrangères) dans l'économie, notamment en termes de nombre d'entreprises, d'investissement et d'emplois est mal évalué, ce qui ne facilite pas l'élaboration et la mise en œuvre de politiques adéquates de son renforcement.

Ainsi le nombre d'entreprises formelles apparaît très incertain, malgré cette ambiguïté, nous pouvons tenter à postériori de quantifier le nombre d'entreprises créées de 2006 jusqu'à 2009 par le CDE qui serait semblerait-il de l'ordre de 1 3436 (Ministère de l'Economie, Agence de Promotion des investissements privés 2010) contre 15576 entreprises créées de 2009 à 2011 (CDE, 2012), soit une augmentation de 2140 entreprise : cela pourrait éventuellement s'expliquer grâce à l'augmentation progressive du taux de bancarisation qui passe graduellement de 3% en 2003 à 11% en 2009 et à 15% en 2013 (Gabon Media corporation 2013).

De 2015 à 2018 le taux de bancarisation a connu une croissance de l'ordre de 5% et le nombre d'entreprises créées durant cette même période s'élève à 66 878 (ANPI-GABON 2015 à 2018). Dans cette perspective, nous pouvons aisément comprendre le lien exigu qu'il y a entre le taux de bancarisation et la création d'entreprise.

En 2007, les effectifs salariés évalués par la Direction Générale de l'Economie (DGE) étaient de 43 155 dans le secteur privé et 64 000 dans le secteur public, tandis qu'en 2010 les effectifs salariés dans l'administration publique et dans les entreprises privées sont évalués respectivement à 77 576 et à 54 847 au sein du secteur privé formelles et informelles. Si l'on se base strictement sur les statistiques de l'emploi tel que déclinées dans le tableau de bord de l'Economie Gabonaise (Edition 2017), à la fin 2016 le Gabon comptait 199 374 emplois, dont 108 150 dans le secteur public et 91 224 dans le secteur privé. Le secteur public demeure donc le principal employeur du pays.

Face aux problèmes auxquels font face les banques, nous avons engagé un travail permettant de répondre à la problématique suivante :

## 1.2 Question générale de la recherche

Quel est l'impact du taux de bancarisation sur le financement des entreprises Gabonaises ?

## 1.3 Objectifs de la recherche

Mettre en exergue l'incidence du taux de bancarisation sur le Financement des entreprises gabonaises.

## 1.4 Hypothèses de l'étude

Le Taux de bancarisation influence le financement des entreprises Gabonaises par le volume de crédit accordé aux entreprises qui génèrent l'augmentation du nombre d'entreprises créées, le nombre d'emplois créés et des recettes fiscales.

## 2. REVUE DE LA LITTERATURE

L'étude comparative ou la revue de la littérature a pour objectif de mettre en évidence les auteurs qui se sont intéressés à la question du taux de bancarisation et le financement des entreprises. Ainsi la revue de la littérature nous permettra de mieux cerner les concepts de notre étude et de mieux comprendre l'impact du taux de bancarisation sur le financement des entreprises.

La bancarisation de la société est un phénomène relativement récent. En effet, la banque a longtemps été réservée à l'élite économique et sociale. Jusqu'en 1860, seule la grande classe bourgeoise, à travers la haute banque, et les petits patrons de l'industrie et du commerce, auprès de banques locales, étaient liés au monde bancaire (De Blic, 2003). La classe proléttaire, ne trouvait pas d'autres solutions que l'usure aux problèmes de soudure d'une part car les banques résistaient à lui prêter, craignant des dépassements de délais de remboursement, d'autre part car le recours à l'emprunt à longtemps été considéré comme un signe d'échec (Gueslin, 2002). L'accès et le recours à un compte et à des services financiers bancaires permettant d'effectuer des transactions de base sont devenus essentiellement pour l'intégration sociale (Demirguc-Kunt & Klapper, 2012).

D'après des enquêtes faites par la Banque Mondiale (2010), en Afrique subsaharienne où le taux d'inclusion financière, est l'un des plus faibles du monde, l'âge est un allié important d'amélioration du taux d'inclusion financière et par conséquent du taux de croissance économique d'un pays ou encore d'une région. Selon Kempson et al., (2000), la population âgée et la population très jeune éprouvent des difficultés à rester dans le système bancaire du fait des nouvelles technologies mises en place pour l'utilisation et la gestion des moyens de paiement. En 2003, le FMI faisait une étude sur le continent africain afin de voir si le genre a un impact sur l'inclusion financière, à la fin des travaux, Demirguc-Kunt & Klapper (2003), concluent que, les hommes ont plus accès aux services financiers que le genre féminin. Le taux de bancarisation des hommes et de 76% contre seulement 24% pour les femmes. Pour Demirguc-Kunt & Klapper (2013), la probabilité de posséder un compte formel est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, bien que l'écart entre les hommes et les femmes soit relativement faible. Stabilité financière Croissance économique Réduction de la pauvreté Les Effets De La Bancarisation Sur La Croissance Economique En Zone Cemac \*Corresponding Author: Madjou Tatsing Priscille Diane www.ajbm.com 124 | Page PNUD (2005) mène des enquêtes afin de savoir si la situation matrimoniale a un impact sur le taux d'inclusion financière en Afrique Subsaharienne. Les conclusions des travaux sont les suivantes : environ la moitié de la couche bancarisée, soit près de 50,7% est mariée, contre 47,2% des célibataires. Afin de savoir si le revenu, contribue à l'amélioration du taux de bancarisation, Honohan (2006), conclut dans ces différentes recherches que, plus le revenu est élevé, la personne détient un compte bancaire. Les travaux de Klapper (2005), conclut que la corrélation négative entre le niveau d'instruction et la non bancarisation. Il montre dans une certaine mesure que les analphabètes semblent développer un sentiment de méfiance vis-à-vis des institutions financières et s'auto excluent du système bancaire. Divers auteurs ont testé empiriquement l'effet du taux de bancarisation et le taux de croissance économique. Plusieurs auteurs, ont identifié les barrières au niveau de l'infrastructure financière et de l'environnement (Beck & Demirguc-Kunt, (2008) ; CGAP & Banque Mondiale, 2010b ;). D'autres ont porté une attention particulière aux caractéristiques des clients des organisations bancaires à l'aide des données de Finscope (Honohan & King, 2009).

Les principaux travaux de base ayant été effectués sur l'intermédiation financière sont ceux de **GURLEY et SHAW(1960)** dans « Money in a théorie of finance » qui pour la première fois , analysèrent des institutions financières par rapport à leur fonction d'intermédiation en s'interrogeant sur le processus de financement de l'activité économique et **Hicks(1974)**.

Dans cette analyse , les agents non financiers de l'économie confient leurs disponibilités liquides ou épargnes à des institutions qui à leur tour consentent des crédits à d'autres agent non financiers afin de permettre de financer effectivement leurs activités . De

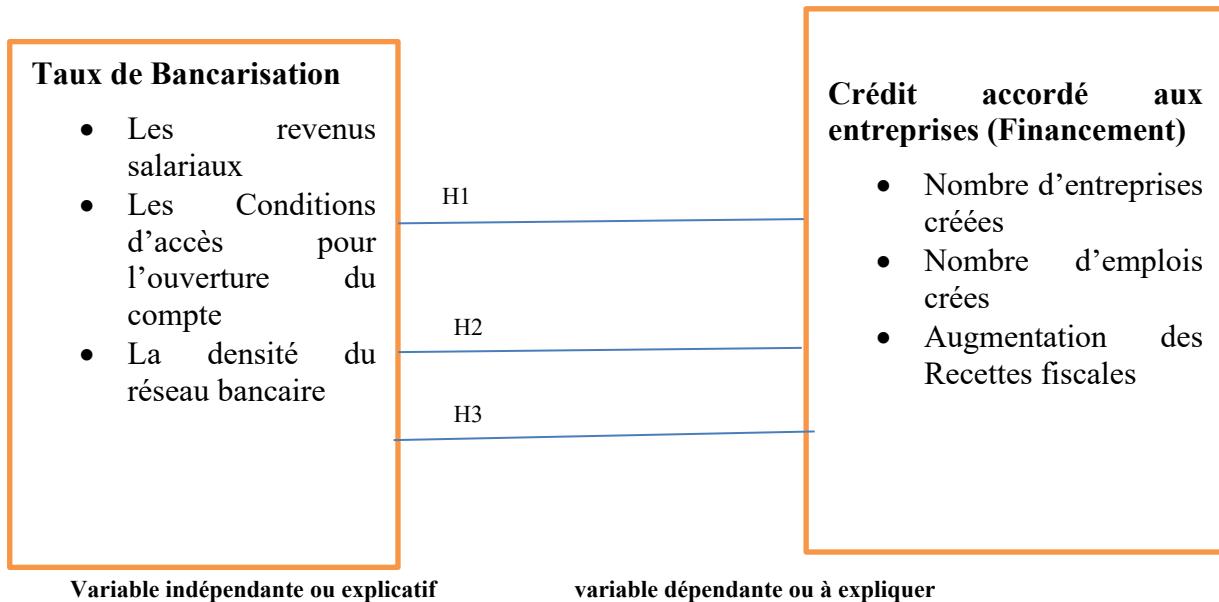
même , **Biales (1999)** définit les intermédiaires financiers comme « des institutions qui réalisent l'adéquation quantitative et qualitative entre l'épargne disponible des prêteurs et les besoins de financement des emprunteurs.....en apportant une garantie qui repose sur leur notoriété, leur surface financière et la division des risques à laquelle ils procèdent ». Cependant ; des études ont montré qu'il existe des contraintes aux activités d'intermédiation.

A ce titre, deux grandes théories permettent d'identifier les différents facteurs qui contribuent à la limitation de l'accès aux services financiers. Il s'agit de la théorie des frontières des possibilités d'accès et les barrières à l'accès. Elle a été développée par **Beck et De la Torre(2006)**. Ils partent du principe économique de la loi de l'offre et de la demande pour identifier les problèmes d'accès aux services bancaires et financiers et leurs causes . Les facteurs retenus pour expliquer le niveau de l'offre sont les coûts de transactions et les risques systémiques et particuliers. Quant à la demande, elle est appréciée par des facteurs économiques (revenu, prix) et non économique (illettrisme financier et barrière culturelle et religieuse). Leurs travaux couvrent les deux aspects les plus importants de la problématique d'accès aux services bancaires et financiers que sont d'une part, l'accès aux services d'épargne et de paiement et d'autre part, l'accès au crédit.

La théorie économique, comme tous les domaines de connaissance a toujours été partagée entre plusieurs approches. Ainsi, nous pouvons observer deux pôles sur l'importance du système financier dans la croissance à travers l'histoire de la théorie économique. D'une part, la lignée de Bagehot (1873), qui argumente que le succès du développement britannique est dû à la supériorité de son marché financier, qui avait une facilité relative à mobiliser l'épargne pour financer les divers investissements à long terme.

### 3. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

#### 3.1 Le présent modèle s'appuie sur la théorie de l'intermédiation financière de Guley et Shaw(1960) et le processus de financement de l'activité économique de Hicks(1974).



##### 3.1.1 Les variables

Il sera présenté un modèle de régression à deux équations indépendantes, qui comportent chacune une variable endogène et plusieurs variables exogènes. Les variables dépendantes et les variables indépendantes seront présentées dans la suite du travail.

- La variable à expliquer :

Dans le cadre de notre étude, la variable expliquée est le Financement (crédit accordé aux entreprises) qui génèrent l'augmentation du Nombre d'entreprises créées, du Nombre d'emplois créés et de l'Augmentation du Budget de l'Etat.

A cet égard, le Financement peut être défini comme le fait d'apporter des fonds que ce soit à un individu, à un groupe d'individus constitués en société, ou encore à soi-même. Dans ce cadre tous les agents ont besoin de se financer. Cela est vrai des entreprises, mais cela l'est

<sup>2</sup>aussi des ménages, des administrations publiques, voire d'un pays dans sa globalité (Marie Delaplace, 2003)..

- Les variables explicatives :

Les principales variables (variables de contrôle) qui découlent du taux de bancarisation sont entre autres : les revenus salariaux, Conditions d'accès pour l'ouverture du compte, La densité du réseau bancaire, l'inflation, le Taux d'intérêt directeur de la Banque centrale, La démographie et La plus-value en capital.

Les informations qualitatives et quantitatives seront traitées et analysées par le biais du logiciel EVIEWS.

Le logiciel EVIEWS est spécialisé en économie. Il peut être utilisé de manière simple grâce à une ergonomie de type « windows ».

Pour la vérification des hypothèses, nous allons utiliser le modèle linéaire posées sous forme d'équation suivant :

<sup>2</sup>JOHN G. GURLEY and EDWARD S. SHAW (1960) ,Money in a theory of Finance; the Bookings Institution Washington DC ; Font la distinction entre L'intermédiation et la désintermédiation financière tout en mettant en exergue la mission de la banque, et les différents acteurs de l'économie et **Hicks(1974)** le processus de financement de l'activité économique.

Les hypothèses susmentionnées en prélude de notre travail seront éventuellement testées et expérimentées sous formes d'équation mathématique posée en série temporelles.

**H1:**  $LCRED_t = a_1 + b_1 LTXB_t + \varepsilon_t$

Avec LCRED: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_1$  et  $b_1$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

**H2:**

H 2.1  $LRFISC_t = a_2 + b_2 LTXB_t + \varepsilon_t$

Avec LRFISC: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_2$  et  $b_2$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

H2.2  $LNEMPL_t = a_3 + b_3 LTXB_t + \varepsilon_t$

Avec LRFISC: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_3$  et  $b_3$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

**H3 :**  $LNENT_t = a_4 + b_4 LTXB_t + \varepsilon_t$

Avec LNENT: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_4$  et  $b_4$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

#### 4. RESULTATS DE NOTRE ETUDE

**Tableau 1. Présentation des résultats du modèle. Source : Banque Mondiale, Direction Générale du Budget et Direction Générale de la statistique.**

Années	TxB	CRED	NENTR	NEMPL	RFISC	RHAB
2005	3	8.6	2100	45100	679770	6891.37
2006	3	9.55	2471	41232	830480	7221.33
2007	3	9.95	2918	43155	862520	8458.25
2008	3	8.65	4318	39358	1003715	10254.16
2009	11	10.08	3729	50462	948532	7721
2010	11	8.19	5620	54847	1020936	10809.65
2011	11	9.51	6227	59232	1153510	10809.65
2012	11	11.27	13960	61514	1206654	13820
2013	15	14.98	13960	67766	1410170	9683.58
2014	15	41.51	13407	70776	1501272	14570
2015	20	14.51	13776	86093	1376336	7384.72
2016	20	13.79	14918	91224	1412424	6984.45
2017	20	10.25	16061	82943	1289076	7230.4
2018	20	13.05	22123	83962	1205311	7956.63
2019	30	13.34	5800	80000	1330257	14350

Les données de ce tableau trouvent leurs provenances du questionnaire posés à la Direction Générale du Budget et à la Direction Générale de la statistique ainsi que des information recueillis à la Banque Mondiale.

Il présente la variable indépendante ou explicative et la variable dépendante ou à expliquer.

A cet égard, la variable explicative est constituée exclusivement du taux de bancarisation et la variable expliquée est le Financement (crédit accordé aux entreprises) qui génèrent l'augmentation du Nombre d'entreprises créées, du Nombre d'emplois créés et des recettes fiscales.

Le présent tableau présente le taux de bancarisation (TxB) de 2005 à 2019, les crédits accordés aux entreprises (CRED), le nombre d'entreprise créées (NENTR), le nombre d'emplois créés (NEMPL), les recettes fiscales obtenues (RFISC) et le Revenu/habitant (RHAB) de 2005 à 2019.

Comme nous l'avons dit précédemment dans la méthodologie, nous avons retenu le modèle linéaire générale (ou modèle de régression multiple) pour la vérification de chaque hypothèse.

Ce modèle permet d'expliquer un phénomène économique à partir d'une ou plusieurs variables exogènes (explicatives)

Pour la validation des résultats les tests statistiques ont été effectués, notamment le test de significativité des variables et le test de significativité global du modèle ; il s'agit du test de student et celui de Fischer.

#### 4.1 Les résultats de l'estimation du modèle sont présentés dans le tableau suivant :

##### 4.1.1 Description des variables

TXB : taux de bancarisation

LTXB : log (TXB)

CRED : crédit fourni au secteur privé par les banques, en pourcentage du PIB

LCRED: log(CRED)

RFISC : recettes fiscales

LRFISC : log (RFISC)

NENTR : nombre d'entreprises créées

LNENTR : log (NENTR)

NEMPL : nombre d'emplois créés

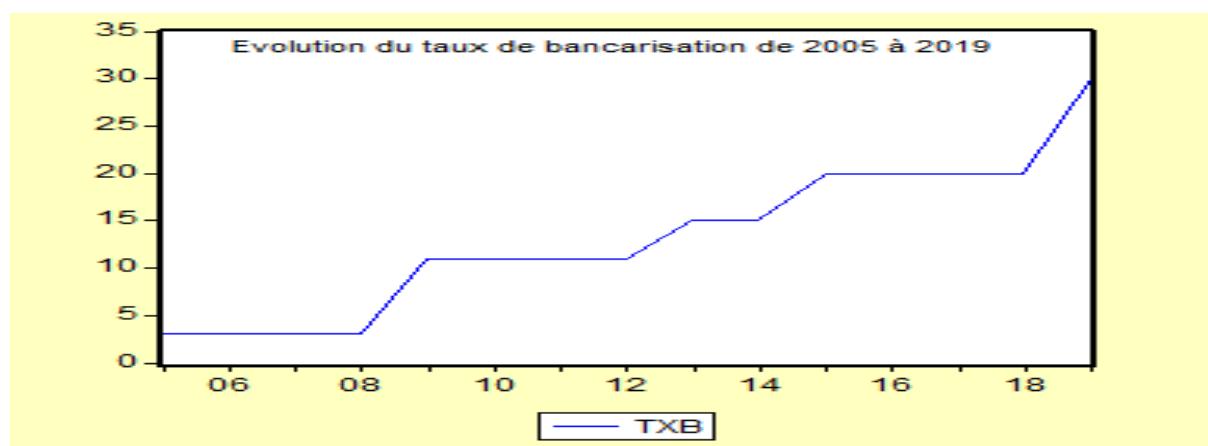
LNEMPL : log (NEMPL)

##### 4.1.2 Description des données

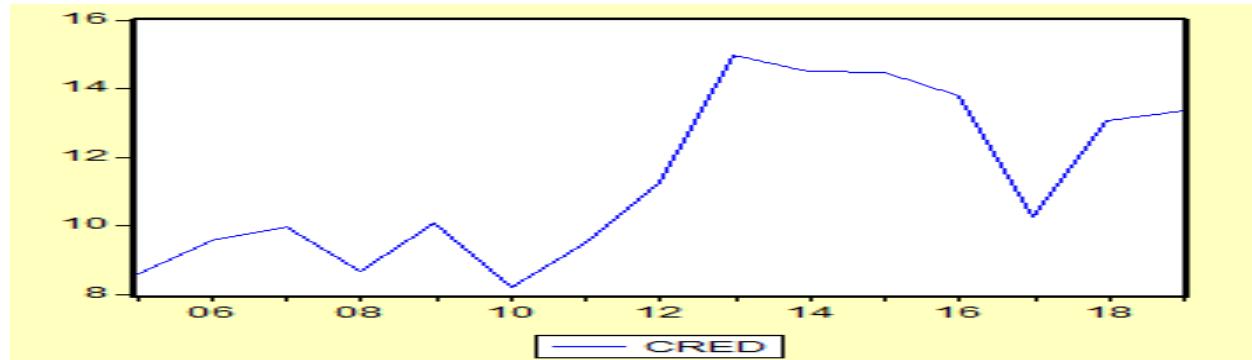
	TXB	CRED	NENTR	NEMPL	RFISC	RHAB
Mean	13.06667	13.14867	9425.867	63844.27	1148731.	9609.679
Median	11.00000	10.25000	6227.000	61514.00	1205311.	8458.250
Maximum	30.00000	41.51000	22123.00	91224.00	1501272.	14570.00
Minimum	3.000000	8.190000	2100.000	39358.00	679770.0	6891.370
Std. Dev.	8.057531	8.164893	6279.759	17959.48	246948.1	2755.838
Skewness	0.294994	3.032766	0.411331	0.080876	-0.348782	0.769602
Kurtosis	2.408254	11.17716	1.945249	1.575161	1.991650	2.178709
Jarque-Bera	0.436406	64.78534	1.118294	1.285205	0.939603	1.902294
Probability	0.803962	0.000000	0.571696	0.525922	0.625126	0.386298
Observations	15	15	15	15	15	15

##### 4.1.3 Représentation des données

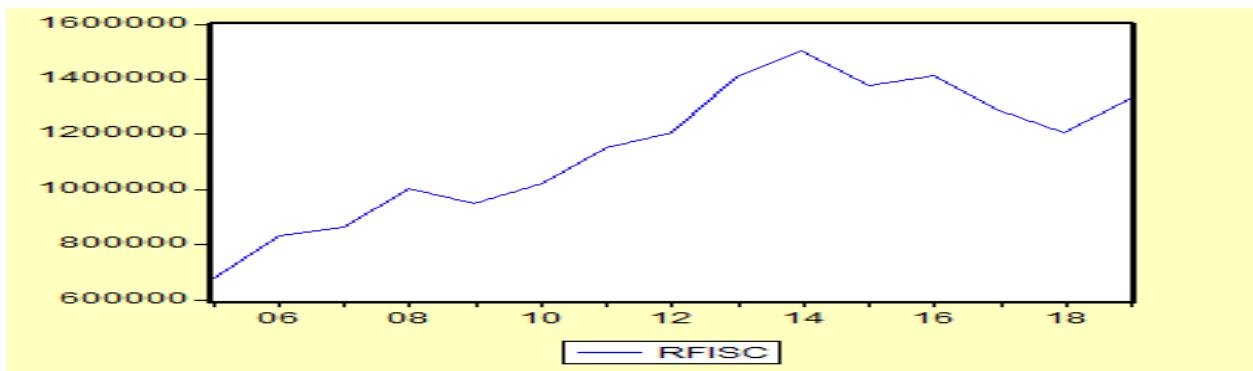
###### Le taux de bancarisation



##### 4.1.4 Evolution des crédits fournis au secteur privé par les banques ( en % du PIB)



##### 4.1.5 Evolution des recettes fiscales



## 4.2 Estimations

### 4.2.1 Hypothèse 1 : Plus la part de la population ayant un compte en banque est élevée plus les banques accordent des crédits aux entreprises.

Formulation mathématique :

$$LCRED_t = a_1 + b_1 LTXB_t + \varepsilon_t$$

Avec LCRED: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_1$  et  $b_1$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

Dependent Variable: LCRED				
Method: Least Squares				
Date: 06/29/21 Time: 21:52				
Sample: 2005 2019				
Included observations: 15				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.985213	0.127073	15.62260	0.0000
LTXB	0.182207	0.051889	3.511481	<b>0.0038</b>
R-squared	0.486785	Mean dependent var	2.407766	
Adjusted R-squared	0.447307	S.D. dependent var	0.212713	
S.E. of regression	0.158138	Akaike info criterion	-0.727134	
Sum squared resid	0.325098	Schwarz criterion	-0.632727	
Log likelihood	7.453504	F-statistic	12.33050	
Durbin-Watson stat	1.048809	Prob(F-statistic)	0.003829	

$b_1 = 0.18$  si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les crédits octroyés aux entreprises augmentent de 1,8%.

$R^2 = 0,4867$ . Il ressort que 48,67 % des fluctuations des crédits octroyés aux entreprises sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent, la variable taux de bancarisation a une influence sur les crédits accordés aux entreprises.

Le modèle est globalement significatif car la valeur de Prob(F-statistic) est inférieure à 5%.

### 4.2.2 Hypothèse 2 : plus le taux de bancarisation augmente plus les emplois et les recettes fiscales augmentent

- Sous hypothèses 2.1 : plus le taux de bancarisation augmente, plus les recettes fiscales augmentent

Formulations mathématiques :

$$LRFISC_t = a_2 + b_2 LTXB_t + \varepsilon_t$$

Avec LRFISC: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_2$  et  $b_2$ : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

Dependent Variable: LRFISC				
Method: Least Squares				
Date: 06/29/21 Time: 22:14				
Sample: 2005 2019				
Included observations: 15				

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	13.36966	0.101774	131.3658	0.0000
LTXB	0.241797	0.041558	5.818259	<b>0.0001</b>
R-squared	0.722531	Mean dependent var		13.93040
Adjusted R-squared	0.701188	S.D. dependent var		0.231697
S.E. of regression	0.126654	Akaike info criterion		-1.171146
Sum squared resid	0.208537	Schwarz criterion		-1.076739
Log likelihood	10.78359	F-statistic		33.85214
Durbin-Watson stat	1.307963	Prob(F-statistic)		<b>0.000060</b>

$B_2 = 0,24$  si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les recettes fiscales augmentent de 2,4 %.

$R^2 = 0,7225$ . Il ressort que 72,25 % des variations des recettes fiscales sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent, la variable taux de bancarisation a une influence sur les recettes fiscales.

Le modèle est globalement significatif car la valeur de Prob(F-statistic) est inférieure à 5%.

- Sous hypothèse 2.2 : plus le taux de bancarisation augmente, plus les emplois augmentent

Formulation mathématique :

$$LNEMPL_t = a_3 + b_3 LTXB_t + \varepsilon_t$$

Avec LRFISC: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_3$  et  $b_3$  : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

Dependent Variable: LNEMPL				
Method: Least Squares				
Date: 06/29/21 Time: 22:12				
Sample: 2005 2019				
Included observations: 15				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	10.38013	0.095837	108.3097	0.0000
LTXB	0.288274	0.039134	7.366300	<b>0.0000</b>
R-squared	0.806727	Mean dependent var		11.04866
Adjusted R-squared	0.791860	S.D. dependent var		0.261420
S.E. of regression	0.119266	Akaike info criterion		-1.291353
Sum squared resid	0.184917	Schwarz criterion		-1.196946
Log likelihood	11.68515	F-statistic		54.26238
Durbin-Watson stat	1.103280	Prob(F-statistic)		<b>0.000005</b>

$b_3 = 0.28$  si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les emplois augmentent de 2,8 %.

$R^2 = 0,8067$ . Il ressort que 80,67 % des fluctuations des emplois sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent, la variable taux de bancarisation a une influence sur la création des nouveaux emplois.

Le modèle est globalement significatif car la valeur de Prob(F-statistic) est inférieure à 5%.

#### 4.3 Hypothèse 3 : Plus le taux de bancarisation est élevé plus le nombre d'entreprises créées est importants

Formulation mathématique :

$$LNENT_t = a_4 + b_4 LTXB_t + \varepsilon_t$$

Avec LNENT: variable à expliquer

LTXB: variable explicative

$a_4$  et  $b_4$  : ce sont des paramètres à estimer

$\varepsilon_t$ : terme d'erreur

Dependent Variable: LNENTR
Method: Least Squares

Date: 06/30/21	Time: 02:56			
Sample: 2005 2019				
Included observations: 15				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	7.150571	0.394472	18.12694	0.0000
LTXB	0.754146	0.161078	4.681864	0.0004
R-squared	0.627719	Mean dependent var	8.899499	
Adjusted R-squared	0.599082	S.D. dependent var	0.775301	
S.E. of regression	0.490906	Akaike info criterion	1.538437	
Sum squared resid	3.132851	Schwarz criterion	1.632843	
Log likelihood	-9.538276	F-statistic	21.91985	
Durbin-Watson stat	1.665712	Prob(F-statistic)	0.000429	

$b_4 = 0.75$  si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les le nombre d'entreprises aux augmentent de 7,5 %.

$R^2 = 0,6277$ . Il ressort que 62,77 % des variations du nombre d'entreprises sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent, la variable taux de bancarisation a une influence sur la création des entreprises.

Le modèle est globalement significatif car la valeur de Prob(F-statistic) est inférieure à 5%.

## 5. CONCLUSION GENERALE

La bancarisation reflète le degré de pénétration du système bancaire dans les rouages de l'économie et renseigne sur le niveau de développement de l'offre des services financiers.

Au regard de ce qui précède et des résultats engrangés, le taux de bancarisation constitut un levier de développement important pour une économie développé et en voie de développement.

Force est de constater que l'accroissement du taux de bancarisation est limité par l'absence d'une culture bancaire gabonaise renforcée par les conditions exécrables d'ouverture de compte de banque qui induisent un montant minimal de 100 000 Fcfa pour le compte d'épargne et le taux d'intérêt pratiqués qui demeure toujours élèves au Gabon c'est-à-dire entre 5 et 12%.

De plus, les frais de tenue de compte sont élevés et mal compris. En effet bon nombre de titulaire de comptes bancaires évoquent également des frais de tenu jugés exorbitant et inexpliqués.

Nous pouvons ajouter que l'offre de services bancaires aux clients particuliers est parfois inadaptée aux conditions particulières qu'ils vivent et plus particulièrement de l'environnement au sein desquelles les banques sont installées. En effet, souvent calqués sur les systèmes bancaires des anciennes puissances coloniales notamment la France, le modèle bancaire appliqués au Gabon n'a pas été pensés pour des populations à revenu faible ou médian, ne disposant pas toujours d'une épargne financière conséquente et n'ayant pas ou peu de biens à proposer en garantie le cas échéant. La liquidation de la Banque Gabonaise de Développement, de la Banque Gabonaise de l'Habitat (BGD) et la poste Bank Gabon constituent autant de facteurs qui freinent la motivation des ménages à intégrer le système financier gabonais.

Des idées reçus sur le manque de fiabilité du système bancaire constituent autant d'éléments qui empêchent les ménages non bancarisés à rejoindre le système bancaire. Depuis plus de trois ans les gabonais ont vu leur épargne bloquées ou perdue dans la faillite affirmée par la poste Bank Gabon avec le risque de non remboursement. Cet état de fait à conduit plusieurs famille Gabonaise à avoir des appréhensions sur le système financier gabonais.

La grande campagne de bancarisation organisé par les pouvoirs publics gabonaises au niveau des étudiants n'a pas permis de rehausser le niveau de la Bancarisation au Gabon. En dépit de la bonne volonté de l'Etat d'augmenté le niveau de bancarisation à travers la bancarisation totale des agents de l'Etat (fonctionnaire) qui ont été contraint de domiciliés leurs revenus au sein d'une banque commerciale contre leur volonté et de la bancarisation des agents de la main d'œuvre non permanente, il n'en demeure pas moins que le niveau de la bancarisation reste statique. Par ailleurs le financement des banques provient essentiellement de l'intermédiation financière qui est caractérisé par la collecte des ressources auprès des déposants à travers l'ouverture des comptes d'épargnes, courant et de dépôts à terme dans l'optique d'octroyer du crédit aux agents à besoin de financement. A ce titre, le nombre insuffisant de client bancaire empêche lesdites banques de disposer de liquider leur permettant de jouées pleinement leurs rôles de pourvoyeur de liquidité.

Nonobstant que le système bancaire gabonais semble liquide du fait de la loi de 20/80 de Pareto qui stipule dans ce cadre que 20% de la population bancarisé détient les richesses du pays contre 80% qui sont indigent et n'influence pas considérablement le système bancaire du fait de leur capacité financière limitée , il n'en demeure pas moins qu'un nombre important de personne disposant d'un compte auraient permis de rendre plus dynamique le secteur bancaire et de booster ainsi l'économie gabonaise .Si le financement des entreprises existante pose un énorme problème de faisabilité, il n'en demeure pas moins que celui des entreprises en projet de création est confiné à des garanties inexpugnables qui décourage fortement les entrepreneurs et les poussent de ce fait à stagner seulement à l'idée de projet car lancé une activité économique résulte le plus souvent d'un investissement de démarrage qui nécessite un financement important car c'est à ce niveau que les entreprises mettent tout en œuvre pour donner une image reluisante du produit par rapport à la concurrence. Ayant atteint son terme, ce travail porte sur « le taux de bancarisation et le financement des entreprises Gabonaises » pour la période allant de 2005 à 2019. Notre préoccupation dans cette étude était basée sur une question substantielle à savoir :

Quel est l'impact du taux de bancarisation sur le financement des entreprises gabonaises ?

L'esprit qui a prévalu tout au long de ces travaux était de montrer l'impact du taux de bancarisation sur le financement des entreprises gabonaises. Nous avons parcouru la revue de la littérature sur la bancarisation et le rôle joué par le crédit bancaire sur le financement des entreprises. Pour vérifier nos hypothèses, nous avons collecté les données qui sont de source secondaire, en provenance de la publication annuelle de la Banque Mondiale, de la Direction Générale du Budget et la Direction Générale de la

statistique et nous avons fait une étude économétrique qui a consisté à tester un modèle à partir du logiciel E- VIEWS sur la base de la méthode des moindres carrées ordinaires.

Pour réaliser ce travail, nous avons fait recours à la combinaison de deux méthodes notamment la méthode analytique et la méthode statistique avec les techniques documentaires et d'interview.

Comme nous l'avons dit précédemment dans la méthodologie, nous avons retenu le modèle linéaire générale (ou modèle de régression multiple) pour la vérification de chaque hypothèse.

Ce modèle permet d'expliquer un phénomène économique à partir d'une ou plusieurs variables exogènes (explicatives). Pour la validation des résultats les tests statistiques ont été effectués, notamment le test de significativité des variables et le test de significativité global du modèle ; il s'agit du test de student et celui de Fisher. En effet, notre analyse a été faite en considérant trois hypothèses formulées de la manière suivantes :

- Plus la part de la population ayant un compte en banque est élevée, plus les banques accordent des crédits aux entreprises,
- Plus le taux de bancarisation augmente, plus les emplois et les recettes fiscales augmentent
- Plus le taux de bancarisation est élevé, plus le nombre d'entreprises créées est important

Ainsi, après notre analyse et sur la base des données disponibles à notre disposition, nous sommes arrivés à des résultats suivants qui confirment nos hypothèses :

- Si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les crédits octroyés aux entreprises augmentent de 1,8%.

Il ressort que 48,67 % des fluctuations des crédits octroyés aux entreprises sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent la variable taux de bancarisation a une influence sur les crédits accordés aux entreprises.

- Si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les emplois augmentent de 2,8 %.

Il ressort que 80,67 % des fluctuations des emplois sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent la variable taux de bancarisation a une influence sur la création des nouveaux emplois.

- Si le taux de bancarisation augmente de 10% alors le nombre d'entreprises augmentent de 7,5 %.

Il ressort que 62,77 % des variations du nombre d'entreprises sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent la variable taux de bancarisation a une influence sur la création des entreprises.

- Si le taux de bancarisation augmente de 10% alors les recettes fiscales augmentent de 2,4 %.

Il ressort que 72,25 % des variations des recettes fiscales sont expliquées par le taux de bancarisation.

La probabilité associée à LTXB est inférieure au seuil critique de 5%. Par conséquent la variable taux de bancarisation a une influence sur les recettes fiscales.

Loin de nous la prétention d'avoir analysé tous les aspects du taux de bancarisation sur le financement des entreprises Gabonaises, nous assumons l'entièr responsabilité de toutes les erreurs et omissions contenue dans ce travail. Nous sollicitons à ce sujet l'indulgence de nos nombreux lecteurs et attendons leurs remarques et suggestions constructives pour la rédaction de nos futurs travaux de recherche.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout le monde de près ou de loin qui ont accepté de participer à cette étude.

## CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

Comme contribution, nous avons permis aux autres futurs chercheurs qui mèneront leurs études ayant train à celle – ci. Notre travail sera leur référence quant en ce qui concerne Le taux de bancarisation et financement des entreprises Gabonaises.

## CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est à signaler dans la présente étude.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Conventions de Genève de 1949 et les Protocoles additionnels de 1977.
- Adeola, R. (2020). *The Internally Displaced Person in International Law*. Edward Elgar Publishing
- Assanvo, W., Dakono, B., Théroux-Bénoni, L.-A., & Maïga, I. (2019, 10 décembre). *Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma* (Rapport sur l'Afrique de l'Ouest, n° 26). ISS-Institut d'études de sécurité.
- Bell, C. (2003). *Peace agreements and human rights*. Oxford University Press.
- Bugnion, F. (2000). *La Croix-Rouge et les Conventions de Genève*. Comité international de la Croix-Rouge (CICR).
- Chahed, N. (2021, 30 avril). *Burkina Faso : plus de 2 000 personnes ont fui leurs villages après une série d'attaques dans le Sahel*. Agence Anadolu.
- Douzinas, C. (2000). *The end of human rights*. Hart Publishing.
- Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*.
- Harsch, E. (2017). *Burkina Faso: A history of power, protest, and revolution*. Zed Books.
- Henckaerts, J.-M., & Tavernier, P. (2008). *Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains*. Bruylants.
- Henckaerts, J.-M., & Doswald-Beck, L. (2006). *Droit international humanitaire coutumier – Volume I : Règles*. Bruylants.
- Kienou Sanwé, M. (2022). L'applicabilité du droit international humanitaire aux actes de violence perpétrés par des individus armés non identifiés dans le Sahel : le cas du Burkina Faso. *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 103 (Sélection française 2022/3), 161 V.
- McEvoy, K. (2001). *Parading injustice: Human rights and the politics of victimhood in Northern Ireland*. Pluto Press.